

Doctrines

Législation Internationale

Civil

- (061354) La fiducie gestion en droit luxembourgeois, MORHUN Nicolas (01/01/18, n°1, p.40-44)

Législation Nationale

Assurances

- (061316) Contentieux de l'assurance-vie : regards croisés avocat-notaire , CENAC Pierre , LAURENT-BONNE Nicolas , MOCHKOVITCH Charlotte (J.C.P. E., 22/03/18, n°12, p.28-40)

Banque

- (061324) Le contentieux bancaire lié au FICP, LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme (Contrats - concurrence - consommation, 01/03/18, n°3)

Civil

- (061353) Quelle place pour la fiducie-gestion en 2018 ?, BROTIER Hélène, CLERMON Marceau (01/01/18, n°1, p.16-19)
- (061352) La fiducie par la pratique, CLERMON Marceau, ROBIN Bruno, LANTOURNE Romain (01/01/18, n°1, p.24-32)
- (061290) Dossier : pas de nullité sans texte, (Revue des contrats, 01/03/18, n°1, p.122-176)

Commercial

- (061330) Les avatars de la clause d'indexation : le droit classique de la clause d'indexation, REGNAULT Sébastien (AJ contrat, 01/03/18, n°3, p.118-123)

Garantie

- (061345) Chronique de droit des sûretés , SIMLER Philippe , DELEBECQUE Philippe (J.C.P. G., 26/03/18, n°13, p.615-)

Immobilier et urbanisme

- (061347) PTZ et prêts conventionnés : un soutien à la production de logements , LE GUYADER Christophe , TREFFOT Marie-Lore (J.C.P. N., 23/03/18, n°12, p.39-42)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- (061322) Les motifs de publicité des décisions de la Cnil, (Revue Lamy Droit de l'immatériel, 01/03/18, n°146, p.39-52)
- (061321) Que retenir du projet de loi relatif à la protection des données personnelles ? Partie II : L'amélioration relative du régime des traitements pénaux par la transposition de la directive n° 2016/680, TAMBOU Olivia (Revue Lamy Droit de l'immatériel, 01/03/18, n°146. p.33-38)
- (061249) La place de la blockchain dans un écosystème de confiance, GUINIER Daniel (Expertises, 01/03/18, n°433, p.104-110)

Procédures collectives

- (061337) Pistes de réflexion pour une réforme des procédures collectives, DAMMANN Reinhard, GUERMONPREZ Martin (Daloz, 29/03/18, n°12, p.629-635)

Sociétés et autres groupements

- (061336) Cash Out par rachat de titres : où est l'abus de droit ?, MORTIER Renaud (Actes pratiques, 01/03/18, n°2)

- (061334) Connaissance de l'actionnariat, GERMAIN Michel , TRÉMEAU Isabelle, FOY Régis, DE VAUPLANE Hubert, MANGENET Dominique, VALUET Jean-Paul , DESGENS-PASANAU Guillaume (Actes pratiques, 01/03/18, n°2)

Institutions bancaires et financières

Législation

- (061312) Décision de la Commission des sanctions ACPR n° 2017-08 à l'égard de l'établissement de crédit B (lutte contre le financement du terrorisme) (Commission des sanctions ACPR, 23/03/18)

Jurisprudence

Législation Nationale

Assurances

- **(061184) L'action sanctionnant l'inexécution d'un mandat d'arbitrage dérive du contrat d'assurance**
Une cour d'appel, qui avait constaté que l'action intentée par le souscripteur avait pour objet de faire reconnaître la responsabilité du mandataire chargé de gérer le contrat d'assurance-vie, et que ce contrat et le mandat d'arbitrage étaient unis par un lien tel que, peu importait que l'action puise sa source dans ce mandat, a pu en déduire qu'elle dérivait du contrat d'assurance qui intégrait le mandat et qu'elle était soumise à la prescription biennale de l'article L. 114-1 du Code des assurances. (Cass.Civ. - 08/02/18 - 17-11659 : Revue générale du droit des assurances 2018, n°3, p.154 - note de MAYAUX Luc)

Banque

- **(061317) Le banquier qui exécute un ordre de virement en application d'un identifiant unique erroné n'est pas responsable de la mauvaise exécution de l'ordre de paiement**
Il résulte de l'article L. 133-21 du Code monétaire et financier que si l'identifiant unique fourni par l'utilisateur du service de paiement est inexact, le prestataire de services de paiement n'est pas responsable de la mauvaise exécution de l'opération de paiement qui en est la conséquence. (Cass.Com - 24/01/18 - 16-22336 : J.C.P. E. 2018, n°12, p.43 - note de RODRIGUEZ Karine)

- **(061310) Le secret bancaire enfin confronté au droit à la preuve**

La Cour de cassation consacre, pour la première fois, des limites au secret bancaire que la loi ne prévoit pas expressément et apporte des précisions importantes sur l'application de la loi française autorisant la levée du secret bancaire au profit du liquidateur d'une société étrangère (Cass.Com - 29/11/17 - 16-22060 : Dalloz 2018, n°11, p.603 - note de KLEINER Caroline)

Civil

- **(061325) Un principe de validité, mais avec des limites**

Si les contrats sur la preuve sont valables lorsqu'ils portent sur des droits dont les parties ont la libre disposition, ils ne peuvent établir au profit de l'une des parties une présomption irréfragable [contrat de licence et de distribution d'un logiciel] (Cass.Com - 06/12/17 - 16-19615 : Contrats - concurrence - consommation 2018, n°3 - note de LEVENEUR Laurent)

Immobilier et urbanisme

- **(061326) Les investisseurs dans l'immobilier locatif n'ont pas trouvé de locataire...**

L'erreur sur un motif du contrat extérieur à l'objet de celui-ci n'est pas une cause de nullité de la convention, quand bien même il aurait été déterminant, en l'absence d'une stipulation expresse le faisant entrer dans le champ contractuel et l'érigeant en condition du contrat [opération de défiscalisation immobilière] (Cass.Civ. - 14/12/17 - 16-24096 : Contrats - concurrence - consommation 2018, n°3 - note de LEVENEUR Laurent)

Procédures collectives

- **(061313) Droit propre du débiteur à former un recours contre l'ordonnance autorisant le liquidateur à signer une transaction**

Bien qu'il soit dessaisi de ses droits et actions par l'effet du jugement ayant prononcé sa liquidation judiciaire, le débiteur dispose d'un droit propre à former un recours contre l'ordonnance autorisant le liquidateur à signer une transaction, dès lors que cette dernière a, notamment, pour objet la cession d'un actif indépendant de la liquidation judiciaire. Ayant relevé que la requête du liquidateur concernait une transaction prévoyant en particulier la cession, à un tiers, d'actions détenues par la société débitrice, la cour d'appel en a exactement déduit que cette société était recevable à exercer à un recours contre l'ordonnance autorisant une telle transaction. (Cass.Com - 24/01/18 - 16-50033 : J.C.P. E. 2018, n°12, p.21 - note de LAMBREY DE SOUSA Denis)

- **(061311) EIRL : du nécessaire contenu du patrimoine affecté à l'activité professionnelle**

Le dépôt d'une déclaration d'affectation sans mention des biens affectés est un manquement grave de nature à justifier la réunion du patrimoine personnel et du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL). (Cass.Com - 07/02/18 - 16-24481 : Dalloz 2018. n°11. p.594 - note de TISSEYRE Sandrine)

Sociétés et autres groupements

- **(061315) Les incertitudes quant à la durée des pactes d'actionnaires**

L'arrêt commenté attire l'attention sur la difficile maîtrise du problème de la durée des pactes en mettant en lumière des modes rédactionnels pourtant répandus et qui ne trouvent pas nécessairement grâce devant les juges. L'arrêt ayant été rendu sous l'empire du droit antérieur à la réforme issue de l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016, il est en outre intéressant de rechercher dans quelle mesure le droit nouveau des obligations apporte des éléments pour accéder à cette maîtrise. (Cass.Com - 20/12/17 - 16-22099 : J.C.P. E. 2018, n°12, p.23 - note de COURET Alain , DONDERO Bruno)

- **(061186) Prescription de l'action en paiement : une société civile immobilière ne bénéficie pas de la prescription biennale de l'article L. 218-2 du Code de la consommation**

A violé les dispositions de l'article L. 137-2 devenu L. 218-2 du Code de la Consommation, la cour d'appel qui, pour accueillir la fin de non-recevoir tirée de la prescription de l'action, retient que la SCI présente les caractéristiques d'une société civile familiale et que les travaux, de faible ampleur, répondaient non seulement à des besoins professionnels, mais encore à des besoins personnels, de sorte qu'il y a lieu de considérer qu'elle a été placée, vis-à-vis du professionnel qu'est la société, dans une relation de simple consommateur de prestations. (Cass.Civ. - 17/01/18 - 16-27546 : Construction et urbanisme 2018, n°3 - note de SIZAIRE Christophe)

Textes

Législation Communautaire

Banque

- (061342) Décision d'exécution (PESC) 2018/516 du Conseil du 27 mars 2018 mettant en œuvre la décision 2014/450/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Soudan (J.O.U.E. série L n°84 du 28/03/18, p.22)
- (061341) Règlement d'exécution (UE) 2018/512 du Conseil du 27 mars 2018 mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan (J.O.U.E. série L n°84 du 28/03/18, p.13)

(061341) Règlement d'exécution (UE) 2018/512 du Conseil du 27 mars 2018 mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan (J.O.U.E. série L n°84 du 28/03/18, p.13)

- (061320) Rectificatif au règlement d'exécution (UE) 2018/34 de la Commission du 28 septembre 2017 définissant des normes techniques d'exécution en ce qui concerne les règles de présentation normalisées pour le document d'information tarifaire et son symbole commun, conformément à la directive 2014/92/UE du Parlement européen et du Conseil (JO L 6 du 11.1.2018) (J.O.U.E. série L n°83 du 27/03/18, p.20)
- (061308) Décision (UE) 2018/495 de la Commission du 22 mars 2018 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et l'État de la Cité du Vatican (J.O.U.E. série L n°81 du 23/03/18. p.77)
- (061307) Décision (UE) 2018/494 de la Commission du 22 mars 2018 modifiant l'annexe A de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la Principauté de Monaco (J.O.U.E. série L n°81 du 23/03/18. p.65)
- (061306) Décision (UE) 2018/493 de la Commission du 22 mars 2018 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la Principauté d'Andorre (J.O.U.E. série L n°81 du 23/03/18. p.45)
- (061305) Décision (UE) 2018/492 de la Commission du 22 mars 2018 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la République de Saint-Marin (J.O.U.E. série L n°81 du 23/03/18. p.25)

Bourse et marchés financiers

- (061301) Règlement délégué (UE) 2018/480 de la Commission du 4 décembre 2017 complétant le règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les instruments financiers dérivés servant uniquement à des fins de couverture, la durée de vie suffisante des fonds européens d'investissement à long terme, les critères à employer pour évaluer le marché des acheteurs potentiels et la valorisation des actifs à céder, ainsi que sur les types de facilités mises à la disposition des investisseurs de détail et leurs caractéristiques (J.O.U.E. série L n°81 du 23/03/18, p.1)

Public

- (061309) Règlement (UE) 2018/498 de la Commission du 22 mars 2018 modifiant le règlement (CE) n° 1126/2008 portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne la norme internationale d'information financière IFRS 9 (J.O.U.E. série L n°82 du 26/03/18, p.3)

Législation Nationale

Banque

- (061340) Avis du 28 mars 2018 relatif à l'application des articles L. 314-6 du code de la consommation et L. 313-5-1 du code monétaire et financier concernant l'usure (J.O. n°73 du 28/03/18)
- (061300) Arrêté du 21 mars 2018 portant application des articles L. 562-3 et suivants, et L. 714-1 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061299) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061298) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061297) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061296) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061295) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061294) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061293) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)
- (061292) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°69 du 23/03/18)

- (061291) Arrêté du 19 mars 2018 portant application des articles L. 562-2 et suivants du code monétaire et financier
(J.O. n°69 du 23/03/18)

Public

- (061338) Décret n° 2018-205 du 27 mars 2018 relatif au médiateur du crédit aux candidats et aux partis politiques (J.O. n°73 du 28/03/18)